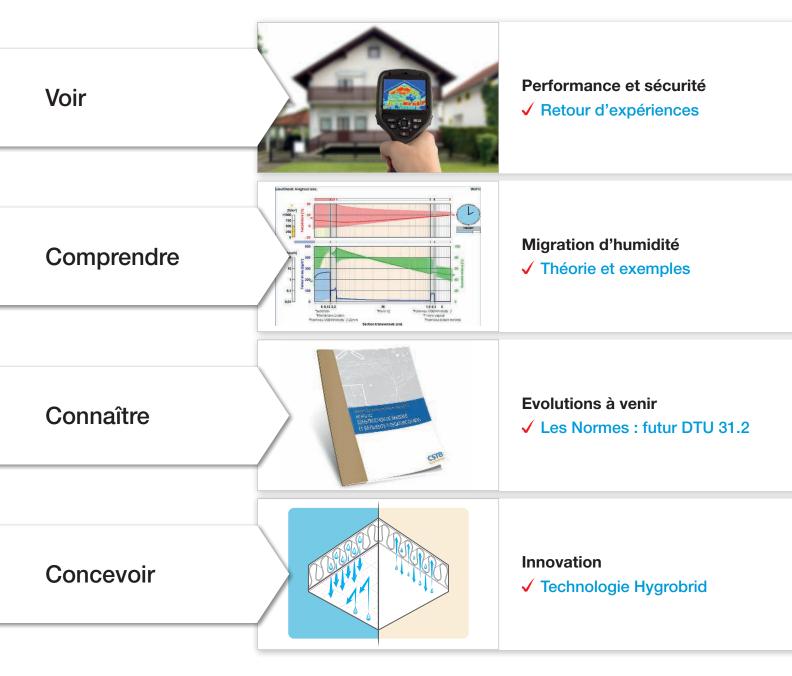
Conférence technique

A destination des prescripteurs: Architectes, économistes, B.E. et maitrise d'ouvrage.

Jeudi 29 novembre 2018 à Rennes

Enjeux et solutions

L'étanchéité à l'air et la gestion de la migration d'humidité dans la construction.



Intervenants & partenaires:











Programme

12h30 Accueil: buffet de bienvenue

13h30 Introduction: Présentation des intervenants

13h50 Voir: ENERTECH

Les retours d'expérience sur l'étanchéité à l'air dans la construction, les effets sur la performance du bâtiment et les pathologies. Stéphane MOTEAU. Thermicien

14h30 Comprendre: CSTB

Notions théoriques essentielles pour comprendre les phénomènes de migration d'humidité. Clément BELLEUDY. Ingénieur Recherche et Expertise Direction Enveloppe, Isolation et Sols Division Hygrothermique des Ouvrages

16h00 Connaître: FCBA

DTU 31.2 : Les évolutions à venir sur l'étanchéité à l'air et la migration de la vapeur d'eau. Julien LAMOULIE. Ingénieur construction Systèmes constructifs/enveloppes

16h30 Concevoir: SIGA

Développement de la nouvelle technologie hygrobrid (membrane à transfert d'humidité lié au sens de diffusion) et conception des toits plats en toute sécurité. Fabien GICQUEL. ingénieur d'application.

17h15 Questions/Réponses, conclusion

18h00 Pot de clôture

19h00 Fin de l'évènement

Coût

50€ par participant: payable 10 jours après réception de la facture.

Inscription

☑ Oui, je participe à la conférence (CWS109409).

Rendez-vous Jeudi 29 novembre 2018 (Début 12h30 fin vers 19h00)

Adresse: Lycée Pierre Mendès-France 34 Rue Bahon Rault, 35000 Rennes

Société	
	Tálánhana
rue	Téléphone
code postal/ville	E-Mail
Date/signature :	
Participants (Nom/prénom/fonction)	
Participant 1 :	
Participant 2 :	
Participant 3:	

Conditions générales de vente SIGA Conférence

1. Conclusion du contrat

Le client remet le formulaire signé au responsable de mise en œuvre SIGA, à Abibois ou l'envoie par email à : academy@siga.swiss. SIGA enverra au participant une confirmation par e-mail après réception de l'inscription. Avec cette confirmation, le contrat est conclu.

2. Annulation

En cas d'annulation par le participant, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. En cas d'annulation de la conférence par SIGA, les frais d'inscription seront remboursés au participant.

3. Modalités de mise en œuvre

Si le nombre de participants est insuffisant, SIGA se réserve le droit d'annuler l'événement. Les personnes déjà inscrites seront informées en temps utile de toute annulation.

Réponse par email à academy@siga.swiss au plus tard 10 jours avant la date de la conférence